



Procès-verbal

de la rencontre extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Marie-Soleil-Tougas
tenue en mode virtuel le jeudi 24 avril 2025 à 19 h

Tous les documents reliés à cette rencontre et nommés dans ce procès-verbal sont accessibles à tous sur demande ou au secrétariat de l'école.

Présences :

Membre / Fonction	Présence	Absence
Parent - Présidente	Mme. Marie-Claude Chaumont	
Parent - Représentante au comité de parents	Mme. Sophie Rollin	
Parent substitut	Mme Danny Levesque	<i>Mme. Mélodie Benoit</i>
Parent		<i>Mme. Caroline Perreault</i>
Parent	Mme. Julie Dauphinais	
Parent	Mme. Geneviève Gauthier	
Parent	Mme. Fatima Darid	
Représentante enseignante		<i>Mme. Caroline Léveillé</i>
Représentante enseignante	Mme. Isabelle Bonami	
Représentant enseignant	M. Mathieu Le Gal	
Représentante enseignante	Mme. Julie Turcotte	
Représentante du soutien	Mme Marie-Claude Cadieux	
Représentante du soutien		<i>Mme. Mélanie Girard</i>
Représentante du soutien	Mme. Linda Rouleau	
Direction adjointe	Mme. Sylvie Trudel	
Direction	M. Alain Labonté	

1. Ouverture, présence et quorum

La séance du conseil d'établissement débute à 19h00.

2. Parole au public

Aucune parole du public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

Il est proposé par Mme Julie Turcotte d'adopter la proposition d'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/44

4. Gala des bénévoles (comité de parents)

M. Labonté confirme que le gala des bénévoles organisé par le comité de parents est de retour cette année. Après consultation auprès de l'équipe-école, Mme Trudel propose la candidature de Mme Mélanie Maisonneuve-Letarte, parent de deux élèves de l'école, pour l'ensemble de son action bénévole dans les dernières années, particulièrement au sein de la bibliothèque scolaire.



Il est proposé par Mme Isabelle Bonami que la candidature de Mme Mélanie Maisonneuve-Letarte soit communiquée au comité de parents pour le gala des bénévoles 2024-2025.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-MST-24-25/45

5. Varia

Aucun varia

6. Clôture de la séance

M. Mathieu Le Gal propose que la séance soit levée, il est 19h05.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-MST-24-25/46

Marie-Claude Chaumont, présidente

Alain Labonté, directeur